



Déclaration préalable SNUipp-FSU – CAPD du 9 avril 2020

La crise actuelle est inédite. Fruit des désastres écologiques et de la mondialisation, elle agit comme un révélateur des impasses du néo-libéralisme. Elle met à nu les conséquences de l'enchaînement des politiques d'austérité.

Le confinement généralisé actuel, indispensable pour freiner la propagation du virus, faute d'anticipation et d'impréparation conjuguées à une pénurie de matériel disponible, met en évidence le rôle des secteurs essentiels de la société dont les services publics.

Faire respecter le devoir de protection des personnels

Les enseignant.es s'engagent partout pour maintenir une activité scolaire, un lien avec les familles et font preuve de solidarité en s'investissant nombreux et nombreuses dans le soutien aux personnels soignants. L'État doit répondre à ses obligations et veiller à ce que partout où sont accueillis les enfants des personnels soignants, du matériel sanitaire en nombre suffisant soit mis à disposition pour les volontaires. De même les locaux doivent être régulièrement nettoyés et désinfectés.

Dans ce cadre, les personnels ne bénéficiant pas des protections et du matériel nécessaire, non fournis par l'employeur, doivent pouvoir saisir le CHSCT. Le SNUipp-FSU appelle l'ensemble des personnels volontaires à remplir systématiquement des fiches de santé et sécurité au travail et continue à exiger une véritable médecine de prévention.

Depuis le début de la crise, le ministre n'a cessé d'intervenir à rebours des consignes de sécurité sanitaires nationales. Il a fait preuve d'irresponsabilité et crée de la confusion et des tensions chez les personnels comme dans les familles.

De même, à partir de l'annonce de la fermeture des écoles et des établissements le jeudi 12 mars par le président de la république, dans le département, nous avons assisté à un feu d'artifice de consignes tout au long de la journée du vendredi, et transmises à l'oral par téléphone aux directeurs pour finir le vendredi en fin d'après-midi.

Même après l'annonce du confinement total, la chaîne hiérarchique du ministre sur les ondes jusqu'à certains chefs d'établissement, en passant par certains recteurs, DASEN et IEN a fait preuve d'un zèle caricatural mais aussi dangereux, à travers ces ordres et contre-ordres "abracadabrantésques", irresponsables voire dangereux allant à l'encontre des mesures nationales, comme par exemple, celle de réunir les équipes avec la possibilité de regrouper les enfants des personnels.

Pour faire respecter la santé et la protection des personnels, des enfants et des familles, le SNUipp-FSU étudie, sans attendre, les possibilités d'action en justice.

Le SNUipp-FSU demande également la suspension de toutes les opérations administratives nécessitant des échanges en présentiel et notamment Affelnet.

Le SNUipp-FSU invite en outre les collègues à ne pas relayer les recommandations lunaires sur la continuité pédagogique et autres guides parents ou plans de travail irréalisables !

Il demande à l'administration d'arrêter de faire comme si la continuité pédagogique fonctionnait pour plus de 90% des élèves, de relâcher la pression quotidienne sur les familles, les élèves et leur enseignant.e.s et de faire confiance aux équipes qui assurent au mieux un lien en fonction des contextes.

De même, le mouvement des personnels, lorsqu'il aura lieu, doit associer les représentant·es du personnel car leur expertise sera garante du bon déroulement de celui-ci. L'application des lignes directrices de gestion doit ainsi également être suspendue.

Si le ministère s'est engagé à reporter les concours en juin et juillet, le SNUipp-FSU sera attentif à la forme qu'ils prendront. Aucun.e candidat.e ne doit être lésé.e par ce report.

La FSU fera respecter l'engagement ministériel de ne pénaliser aucun personnel suite au report des opérations de déroulement de carrière. Engagement qu'il faudra étendre à la titularisation des stagiaires.

Face à cette crise et ses conséquences pour l'école, le ministère comme le ministre ne prennent clairement pas la mesure de la situation avec une accumulation d'incohérence et de décisions irresponsables. Il faudra bien qu'à un moment donné, le ministre rende des comptes sur sa gestion de cet épisode. Et plus largement, c'est tout le gouvernement et l'administration qui devront aussi en rendre.

Faire et faire comme si, ce n'est pas pareil, le gouvernement et l'administration ont trop longtemps joué à ce petit jeu. La catastrophe sanitaire qui se concrétise dans les hôpitaux et à travers tout le territoire le met gravement en évidence.

Pour conclure cette déclaration en cette période, le SNUipp-FSU Ardennes souhaite bon courage à l'ensemble des membres de cette CAPD, à toute la communauté éducative du département ainsi qu'à leurs proches et plus largement à tous les acteurs des services publics plus que nécessaires !